

REPertoire PAR DATE
MAIRIE DE VALENTINE

N°	DATE	OBJET	PAGES
2024-03	12/03/2024	Changement menuiseries salles réunion à l'étage de la salle des fêtes	07

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALENTINE**

Nombre de conseillers :

exercice : 14

présents : 12

votants : 12

Séance du 12 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

et le douze mars

à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Marie NADALET, maire

Présents : DUCASSE B. ZAINA F. GRAU J. MAURY G. HILLAIRE N.

LABROQUERE M. BAUWEN C. ARAUJO DA SILVA M. BACQUE G.

FOURMENT P. CAPERAN R.

Excusés : DULAC F. GAY G.

Absents :

Madame Christel BAUWEN a été nommée secrétaire.

Date convocation

06 mars 2024

Date affichage

06 mars 2024

Objet délibération :

Changement menuiseries salles réunion à l' étage de la salle des fêtes

N° 2024-03

Madame le maire rappelle au conseil municipal l'état des menuiseries des deux salles de réunion situées à l'étage de la salle des fêtes.

Les anciennes menuiseries bois sont en mauvais état, n'assurent pas leur fonction d'isolation et risquent de tomber.

Elle présente les devis de remplacement des anciennes menuiseries par des menuiseries en aluminium.

- Entreprise menuiserie Lougarre : 17 850,59 € H.T.
- Menuiserie De Carvalho Frères : 14 038,50 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les travaux de changement des menuiseries dans les deux salles de réunion situées à l'étage de la salle des fêtes
- Accepte le devis de l'entreprise Menuiseries De Carvalho frères : 14 038,50 € HT soit 16 846,20 € T.T.C.
- Demande une aide au Département
- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses : 14 038,50 € HT

Travaux menuiseries : 14 038,50 €

Recettes : 14 038,50 € HT

Aide du Département (40%) : 5 615,40

Part communale : 8 423,10

- Dit que la commune financera la TVA : 2 807,70 € sur ses fonds propres
- Autorise madame le maire à effectuer toutes les démarches administratives et comptables pour ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 031-213105653-20240312-202403-DE

Marie NADALET Maire